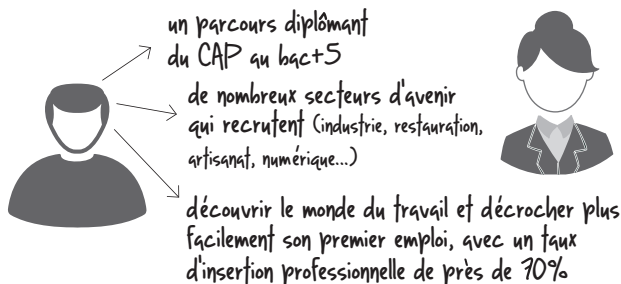


Pourquoi se former par apprentissage ?



LA RÉGION AIDE AUSSI LES ENTREPRISES :

- des aides financières pour permettre aux entreprises d'embaucher des apprentis,
 - une offre de formation plus souple et mieux adaptée aux besoins des entreprises et des territoires.

Informations et accompagnement

0 800 026 080

Service & appel
gratuits

generation.hautsdefrance.fr

Retrouvons-nous sur :



Generation.hdf



regionhdf



@GenerationHDF



region_hautsdefrance



Justine, avec Kévin son maître d'apprentissage



Pour l'apprentissage la Région Hauts-de-France s'engage

Vous souhaitez devenir apprenti ?



Un constat

Seulement 33 000 jeunes suivent une formation par apprentissage. Or, l'apprentissage est une voie de formation d'excellence, qui permet de décrocher un diplôme, du CAP au Bac+5, tout en développant son expérience professionnelle.

2 apprentis sur 3 décrochent un emploi à l'issue de leur formation. C'est pourquoi la Région Hauts-de-France a voté le **PLAN APPRENTISSAGE** le plus ambitieux de France.

NOUVEAUTÉ 2017 : il est désormais possible de rentrer en apprentissage jusqu'à la veille de votre **31^{ème} anniversaire**. N'hésitez pas à profiter de cette opportunité qui vous ouvre les mêmes droits qu'à tout apprenti.

Le Plan apprentissage : comment ça marche ?

PAS À PAS un bouquet de services pour vous guider



> Conseils pour choisir le diplôme adéquat



> Mise en relation avec les partenaires du territoire (*Missions locales, CFA, ...*)



> Aide dans la recherche d'un contrat d'apprentissage



> Accompagnement personnalisé de l'apprenti pendant toute la durée du contrat

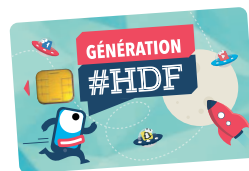
La Région est votre interlocuteur direct pour toutes questions concernant l'apprentissage au numéro vert :

0 800 026 080 Service & appel gratuits

VOUS DEVEZ APPRENTI ?

La Région vous accompagne dans vos démarches

200€ pour acheter votre équipement professionnel et vos fournitures lors de votre première année de contrat pour partir du bon pied. Cette aide est portée par la carte génération #HDF.



Par ailleurs, vous bénéficiez de coups de pouce pour les transports, l'hébergement et la restauration durant toute votre formation.



En cas de coup dur, la Région est à vos côtés pour vous permettre de poursuivre votre formation grâce au Fonds de Solidarité des Apprentis.



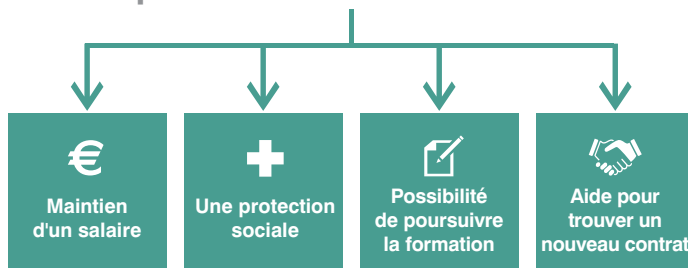
La Région soutient aussi votre mobilité à travers l'Union européenne, via un appel à projet dédié.

Toutes les aides sur generation.hautsdefrance.fr

REPRISE DES APPRENTIS en rupture de contrat

En cas de rupture de votre contrat, vous êtes pris(e) en charge et accompagné(e) par la Région*, pendant trois mois maximum, pour vous permettre de trouver un autre projet de formation et/ou un autre maître d'apprentissage, avec maintien d'un salaire et d'une couverture sociale.

Rupture de contrat à l'amiable



(*) Sur avis favorable du directeur du CFA, durant 3 mois maximum. Possibilité de 3 mois supplémentaires en dernière année de formation.